



municipalité de
SAINT-ADOLPHE D'HOWARD

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ D'ARGENTEUIL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADOLPHE D'HOWARD

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Christian Schryburt, directeur général de la susdite municipalité,

QU'UNE : Séance extraordinaire du Conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard est convoquée par monsieur Christian Schryburt, directeur général, pour être tenue au Centre Récréatif, le mercredi 1^{er} septembre 2010, à 19 :30 heures, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

1. Moment de recueillement.
2. Présence et quorum.
3. Adoption du règlement no. 717 décrétant une dépense et un emprunt pour l'acquisition de la Station de sports Mont Avalanche.
4. Période de questions et commentaires.
5. Clôture.

DONNÉ À Saint-Adolphe d'Howard
Ce 26e jour d'août 2010

Christian Schryburt
Directeur général